



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ARTICOM AFRO RESTAURANT SARL**, Route de Divonne 48, 1260 Nyon
2. Déclaration de faillite: 17.08.2017
3. Suspension de faillite: 07.09.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.09.2017
5. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : l'exploitation d'établissements publics en tous genres, en particulier de restaurants, ainsi que toutes activités commerciales en rapport direct ou indirect.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

03748469

